

Responsabilité sociétale des entreprises - 2018, poursuite des engagements structurants

Dans le droit fil de sa certification Lucie et dans l'objectif de son renouvellement en 2019, l'AG Cnam des Pays de la Loire poursuit les chantiers correspondant à ses sept engagements prioritaires : ressources humaines et qualité de vie au travail, formation des collaborateurs, identification des contenus de formations intégrant la dimension RSE, relations commerciales et engagements envers les clients, dématérialisation, politique d'achat,...



1 La qualité de vie au travail au cœur des ressources humaines

Au cours de l'année 2018, des actions sont mises en place illustrant l'engagement de l'association en faveur du bien-être des collaborateurs au travail. Deux chartes, télétravail et droit à la déconnexion, sont en effet signées et mises en œuvre leur permettant de travailler depuis un lieu qu'ils choisissent et aussi d'assurer le respect des temps de repos et de congés ainsi que l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. La charte sur le télétravail engendre 90 demandes en 8 mois. La charte sur le droit à la déconnexion recueille un avis favorable du CHSCT.

2 Plan de formation ambitieux et procédure d'accueil des nouveaux

Formation des salariés dont la pédagogie est le cœur de métier, formation à la sécurité, formations métiers, accompagnement des salariés sur des projets plus personnels ou vers d'autres projets professionnels, le plan de formation 2018 représente 0.6 % de la masse salariale brute en 2018. Une procédure d'embauche et d'accueil est déployée et un livret d'accueil est rédigé.

3 Le prélèvement à la source expliqué

Et pour que le passage au prélèvement à la source soit le plus transparent possible pour chacun, une information est diffusée et des simulations sont réalisées sur les bulletins de paie de novembre et décembre, avec le nouveau format

des fiches de paie, permettant à chacun de vérifier son taux de prélèvement et la somme qui sera prélevée par le Trésor Public à compter de janvier 2019.

4 Rédaction de fiches emploi

Afin d'améliorer la gestion des personnels et d'accompagner la procédure de pesée des emplois, un vaste travail de rédaction de fiches emploi est lancé durant l'année. L'objectif est de renforcer la lisibilité entre les différents outils d'encadrement de l'emploi au sein de l'association : convention collective et classification indiciaire, pesée des emplois et définition des fiches de poste. Dès 2019, l'ensemble des collaborateurs aura une vision globale et partagée des différents métiers, fonctions et rémunérations.

5 Une cartographie des contenus RSE

Dans le cadre de la labellisation Lucie, le Cnam Pays de la Loire s'est engagé à mettre en évidence la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans les contenus pédagogiques. Objectif : contribuer à l'acculturation des professionnels, managers, responsables, dirigeants... se formant au Cnam. L'offre de formation ligérienne est donc étudiée pour identifier et cartographier les contenus RSE des diplômés et les carences éventuelles. Cette cartographie RSE de l'offre générale du Cnam permettra à terme de proposer des parcours exclusivement dédiés à la RSE.

6 Contrôle qualité : le processus d'amélioration continue salué

En mai et juillet 2018, Pôle Emploi et Datadock, outil d'aide au référencement des organismes de formation, audient le système qualité du Cnam Pays de la Loire. 6 critères, 21 indicateurs et plus de 600 documents sont passés au crible. Les auditeurs saluent le processus d'amélioration continue et la recherche constante d'innovation pour favoriser l'apprentissage et l'implication des apprenants.

7 Rédaction d'une charte qualité de service clients

Le Cnam Pays de la Loire est engagé dans une démarche d'amélioration continue des services rendus à ses clients, particuliers ou entreprises, tant dans le domaine de la formation et du conseil que de l'accompagnement et de la diffusion de la culture scientifique. Dans ce cadre, les réflexions d'un groupe de travail réunissant des salariés, issus des différents métiers et entités du Cnam, aboutissent à l'élaboration d'une charte qualité. Celle-ci définit dix engagements autour de trois thématiques : l'accueil et l'information ; la formation, le conseil et l'accompagnement ; le suivi et l'évaluation dans un objectif de transparence et de respect des intérêts de nos clients.

8 Dématérialisation des feuilles de présence

Pour alléger le travail de suivi des présences aux cours, de fiabiliser le flux d'information et d'enrichir les fonctions des assistantes de formation, le logiciel "Je suis en cours" est déployé auprès de six promotions d'élèves en alternance. Testée en 2017 auprès des bénéficiaires de financements régionaux, l'application sera progressivement généralisée à tous les alternants. Résultat recherché : zéro papier, gestion des présences, communication automatique aux organismes de financement, arrêt de tâches fastidieuses, enrichissement des fonctions.